

Procès-verbal du conseil d'établissement du CÉAN
21 novembre 2022, 1172 boul. Guillaume-Couture – salle 104

Membres présents

François Roberge	Office municipal d'habitation de Lévis
Anik Simard	Carrefour emploi Lotbinière
Dominic Duquet	Enseignant Accès
Marie-Noëlle Lavigne	Enseignante FGA
Charles Bigaouette	Enseignant ED
Geneviève Dubé	Enseignante Francisation
Justine Trudel	Enseignante IS
Andrée Lavoie	Soutien administratif
Josée Mercier	Orthopédagogue Accès et FGA

Membres absents

Sophie Lévesque	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la Chaudière
Chantal Poulin	Caisses Desjardins de la Chaudière

Invités

Sophie Turgeon	Directrice CÉAN
Isabelle Vachon	Directrice adjointe
Claude Théberge	Directeur adjoint (absent)
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Stéphanie Paquet	Enseignante EDM
Marie Gagnon	Secrétaire

1. Mot de bienvenue

Madame Turgeon informe que mesdames Chantal Poulin et Sophie Lévesque seront absentes ce soir et que monsieur François Roberge assurera la présidence du C.E.. Monsieur Roberge souhaite la bienvenue à tous et demande à chacun des membres de se présenter.

2. Vérification de la légalité de la réunion

2.1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2.2 Quorum

Trois membres externes sont présents et par conséquent, le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président, monsieur François Roberge, fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres et les modifications suivantes sont apportées :

Points ajoutés

5.5 Horaire des examens en Accès

7.8 Formation des membres du CÉ

CE 22/23-241

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Anick Simard et secondée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

3.1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

4. Compte-rendu

4.1 Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2022

CE 22/23-242

Comme présenté, l'approbation du procès-verbal est proposée par madame Justine Trudel et secondée par madame Anick Simard.

4.2 Suivi découlant

Madame Turgeon informe les membres que concernant le transport scolaire, aucune requête n'a été faite suite à cette demande, il y a déjà un mini-bus qui fait la navette entre le CÉAN et l'ESLE.

5. Points pour approbation

5.1 École du milieu : projet Destination Paris, aide financière

Madame Stéphanie Paquet présente le projet d'échange étudiant Lévis-Paris de l'École du milieu.

L'objectif principal du projet est de favoriser l'engagement des élèves dans la création d'un projet d'échange étudiant avec une école de rattachement de Paris.

Madame Turgeon signale que le projet s'inscrit dans la mission du CÉAN et suggère de discuter de la contribution de celui-ci. Environ 15 élèves devraient participer au projet et un montant de 200 \$ par élève est suggéré. Pour les frais de subsistance de madame Stéphanie Paquet, un montant de 70 \$ par jour est suggéré pour une contribution maximale de 3 500 \$.

L'adoption du projet est proposée par madame Andrée Lavoie et appuyée par madame Josée Mercier.

5.2 Rapport annuel 2021-2022 du CÉAN

Madame Turgeon mentionne que le rapport présenté et approuvé à la séance du 6 juin 2022 va être versé sur notre site internet très bientôt. Il y est mentionné que le taux de réussite en FGA est de 90%. Les membres du conseil d'établissement mentionnent qu'ils aimeraient en recevoir une copie.

L'adoption est proposée par monsieur Charles Bigaouette et secondée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

5.3 Calendrier scolaire 2023-2024 en Accès, FGA, IS et Francisation

Point reporté, les calendriers doivent être remis aux membres du conseil par courriel avant Noël pour approbation.

5.4 Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire

Madame Isabelle Vachon mentionne que le plan d'action 2021-2022 est toujours d'actualité, et qu'il n'y a pas beaucoup de modification à faire. D'ailleurs il n'y a eu qu'un évènement de dénonciation au printemps 2022. D'autres situations occasionnelles ont été gérées en dehors de nos murs et nous n'avons pas été interpellées à intervenir.

L'adoption du plan d'action est proposée par madame Andrée Lavoie et secondée par madame Geneviève Dubé.

5.5 Horaire des examens en Accès

Madame Isabelle Vachon présente l'horaire des examens en Accès, qui débuteront le jeudi 1^{er} décembre et énumère les motifs acceptés pour le report d'un examen par un élève soit maladie avec billet médical, comparution à la cour, tournoi sportif d'envergure et décès d'un proche parent. Elle mentionne aussi qu'en cas de tempête, l'horaire serait réajusté en conséquence.

L'adoption du calendrier est proposée par monsieur Dominic Duquet et secondée par madame Anick Simard.

6. Budget

6.1 Rapport final sur le budget du Conseil d'établissement 2021-2022

Monsieur Pierre-Philippe Paquette présente le rapport final sur le budget 2021-2022. Le budget total pour l'année était de 1 300,00 \$, moins les dépenses encourues de 322,46 \$ en frais de déplacement et de nourriture. Le solde, en date du 30 juin 2022 est de 977,54 \$.

L'adoption du budget est proposée par madame Marie-Noëlle Lavigne et appuyée par madame Josée Mercier.

6.2 Budget du Conseil d'établissement 2022-2023

Monsieur Paquette informe que le budget alloué pour l'an prochain augmentera de 200,00 \$ pour un total de 1 500,00 \$. Il présente aussi l'état des revenus et des dépenses prévisionnels. Les dépenses sont évaluées à 1 487,42 \$ en frais de déplacement et de buffet pour un solde prévisionnel en juin 2023 de 12,58 \$.

CE 22/23-248

L'adoption est proposée par madame Justine Trudel et appuyée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

6.3 Rapport final sur le budget du centre 2021-2022

Monsieur Paquette présente le budget final du centre au 30 juin 2022.

Le fonds 0 (immobilisations et informatique) a débuté l'année avec un surplus de 40 917 \$. Les revenus ont été de 62 957 \$ et les dépenses se sont chiffrées à 66 277 \$. L'année s'est terminée avec un surplus de 37 597 \$.

Les fonds 1-2-4-5-6, opérations courantes ont débuté l'année avec un surplus cumulé de 1 761 371 \$. Les revenus ont été de 7 404 624 \$ pour des dépenses de 6 918 312 \$. Ce qui nous a permis de dégager un surplus de 486 312 \$ et de terminer l'année avec un surplus cumulé de 2 247 683 \$.

Le fonds 4 (allocations supplémentaires et mesures Ad Hoc) a débuté l'année avec un surplus de 361 638 \$. Les revenus ont été de 1 106 846 \$ pour des dépenses de 965 747 \$. L'année s'est terminée avec un surplus de 502 737 \$.

Le fonds 7 (opérations autofinancées) a débuté l'année avec un solde de 0 \$. Les revenus ont été de 68 929 \$ et les dépenses de 62 946 \$. L'année s'est terminée avec un surplus de 5 983 \$.

Le fonds 9 (activités extrascolaires) a débuté l'année avec un surplus de 80 932 \$. Les revenus ont été de 35 441 \$ et les dépenses de 39 882 \$. L'année s'est terminée avec un surplus de 76 491 \$.

CE 22/23-249

L'adoption du rapport final est proposée par madame Andrée Lavoie et appuyée par madame Anick Simard.

6.4 Budget du centre 2022-2023

Monsieur Paquette présente le budget prévisionnel du CÉAN pour 2022-2023 pour chaque fonds.

Monsieur Paquette informe que pour le Fonds 0 (immobilisations et informatique) nous n'avons pas reçu toutes les allocations provenant du CSSDN. De plus, nous sommes en attente des mandats en informatique qui engageront des dépenses supplémentaires. Le fonds 0 débute l'année avec un surplus cumulé de 37 597 \$. Les revenus prévisionnels sont de 30 425 \$. Les dépenses prévues sont de l'ordre de 33 494 \$ pour un surplus cumulé prévisionnel de 34 528 \$.

Pour les fonds 1-2-4-5-6 (opérations courantes), les dépenses augmenteront en raison de la location de locaux au Cégep Lévis-Lauzon au coût de 50 000 \$ et les dépenses en francisation qui ont dépassé le million de dollars. C'est pourquoi le centre anticipe un

déficit de 351 711 \$. À la suite de ce déficit, le surplus cumulé prévisionnel du centre avoisinera les 1 901 955 \$.

Concernant le fonds 4 (allocations supplémentaires et mesures Ad Hoc), l'année débute avec un surplus cumulé de 502 737 \$, les revenus prévisionnels sont de 787 872 \$, incluant les allocations pour la francisation, et les dépenses sont de 846 393 \$ pour un surplus prévisionnel de 447 216 \$.

Les revenus prévisionnels pour le fonds 7 (opérations autofinancées et ventes de volumes aux élèves et aux 50 ans et plus), ont augmenté à 71 850 \$ et les dépenses sont de 71 743 \$ pour un léger surplus de 107 \$.

Le fonds 9 (activités extrascolaires : méritas, aménagement de classes flexibles, de classes spéciales en FGA et l'intégration sociale), débute l'année avec un surplus de 76 490 \$. Les revenus sont estimés à la baisse à 27 000 \$ et les dépenses à 44 500 \$ pour un surplus estimatif de 58 990 \$.

Le budget est présentement déficitaire, mais madame Turgeon mentionne que le CÉAN n'en diminue pas pour autant son offre de service.

CE 22/23-250

L'adoption est proposée par monsieur Charles Bigaouette et appuyée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

7. Points d'information

7.1 Projet éducatif

Madame Sophie Turgeon informe que le projet éducatif de la dernière année est toujours valide, et que nous sommes en attente de la remise du nouveau plan stratégique par le ministère de l'Éducation aux centres de services scolaires.

7.2 Projet pilote « Une école près de chez vous »

Madame Turgeon informe que le projet pilote « Une école près de chez vous » a été présenté au CÉan par l'entremise de madame Marie-Ève Couture, conseillère pédagogique au CÉan et madame Anik Simard du Carrefour emploi Lotbinière. Une demande de subvention au montant de 30 000 \$ a été faite pour permettre la réalisation de ce projet.

7.3 Comité de valorisation

Madame Turgeon avise que cette année la valorisation des élèves sera faite en comités restreints. Ces comités auront pour but de définir les balises qui serviront à récompenser les élèves méritants. L'ensemble des dépenses sera financé par le fonds 9.

7.4 Salon des organismes du 22 novembre 2022

Madame Turgeon mentionne que 32 organismes partenaires du milieu (justice, emploi, alimentation, prévention, santé, etc.) participeront à cette activité. Afin d'encourager la participation étudiante, des prix participatifs seront remis aux élèves.

Les élèves cibles de cette activité sont les élèves de l'Accès, de la FGA, de l'EDM et de la francisation. Cette activité est organisée conjointement avec le CFPGR et les SARCA.

7.5 Bilan des inscriptions des élèves

Monsieur Pierre-Philippe Paquette présente un tableau renfermant le bilan des inscriptions pour les différents programmes pour l'ensemble des centres. On peut y noter une légère augmentation de la clientèle en FGA ainsi qu'une augmentation appréciable en francisation. Cependant, l'enseignement à distance connaît une légère baisse au niveau des inscriptions. De plus, malgré l'effort publicitaire, les programmes axés sur l'intégration sociale et la formation Grand public ont connu une diminution de clientèle. Toutefois, une nouvelle tentative de recrutement, par le biais d'un envoi publicitaire, pourrait changer cette tendance.

7.6 Résultat des exercices d'évacuation

Le retour sur les exercices d'évacuation fut fait par monsieur Paquette.

Celui-ci décrit une évacuation difficile au 1135, les portes coupe-feu n'ont pas été fermées ainsi que des portes de classes et de bureaux, un élève ne s'est pas dirigé directement vers la sortie et l'horaire maître n'était pas à jour dans le cartable d'évacuation.

Au 3340 rue Omer Carrier un groupe d'élèves et leur enseignante se sont dirigés vers l'avant et non l'arrière du bâtiment, il y avait du matériel d'entretien ménager devant la sortie d'urgence du rez-de-chaussée et une enseignante avait une connaissance approximative du plan des mesures d'urgence. On soulève le besoin de donner plus d'informations au personnel.

Quant au 1172, l'évacuation fut rapide et efficace, on note seulement l'oubli d'un walkie-talkie et du porte-voix.

Finalement, au 30 rue Champagnat, l'évacuation, encadrée avec l'école Champagnat, fut rapide et disciplinée. Le seul aspect négatif fut la chute d'un de nos élèves dans une salle de toilette.

Dans le cas des locaux du 970 rue de la Concorde, il n'y a pas eu d'exercice d'évacuation étant donné que les locaux sont la propriété du CÉGEP de Lévis. Cependant monsieur Paquet suggère de faire une mini-procédure d'évacuation pour le personnel.

Un exercice supplémentaire de confinement se tiendra au printemps avec le personnel des différents centres.

7.7 Rappel : frais de déplacement

Monsieur Paquette informe les membres que le formulaire de déplacement doit être complété après chacune des réunions du CÉ et lui être renvoyé.

7.8 Formation des membres du CÉ

Madame Turgeon informe les membres que le visionnement de sept capsules vidéo et la lecture du cahier du participant sont obligatoires. Les membres devront aussi compléter le document d'attestation et le retourner par courriel à monsieur Paquette. Celui-ci doit retourner le tout au secrétariat général avant le 29 novembre. Tous les liens nécessaires seront envoyés aux membres du CÉ par courriel sous peu.

8. Nouvelles de nos milieux

8.1 Formation générale des adultes

Madame Vachon parle d'une fatigue qui se ressent chez les élèves. On peut notamment la percevoir par le nombre élevé d'absences. Elle a aussi parlé de la remise des méritas qui se fera prochainement.

8.2 Accès

Madame Vachon avise les membres du CÉ que la session d'examens en Accès débutera le 1^{er} décembre et s'achèvera le 18 janvier 2023.

8.3 Francisation

Monsieur Claude Théberge mentionne l'inscription de 127 nouveaux étudiants au programme de francisation, pour un total de 347 étudiants. Il parle aussi de la création du groupe Alpha au 1135, soit un groupe enseignant aux étudiants ayant moins de 8 années de scolarité dans leur pays d'origine. Par la suite, il a abordé la journée interculturelle où les étudiants auront la chance de présenter leur pays natal.

Pour ce qui est des sorties en francisation, monsieur Théberge parle de sorties se déroulant les mercredis après-midi. Parmi les visites proposées, mentionnons celles aux casernes de pompiers de St-Romuald et St-Nicolas, et celle organisée en collaboration avec Motivation Jeunesse dans le Vieux Québec. Le 15 février prochain, les élèves auront la chance de visiter le TechnoLab Hémisphère, situé à la bibliothèque Francine-McKenzie où ils pourront se familiariser avec une multitude d'équipements technologiques. Finalement, une sortie de plein-air sera proposée aux élèves en partenariat avec la Ville de Lévis.

Il est important de mentionner que toutes les activités organisées par madame Andr  a Guay-Cloutier sont tr  s appr  ci  es et ont un bon taux de participation.

Les pratiques de la chorale de No  l vont bon train et ont m  me fait l'objet d'un reportage par l'  quipe de l'  mission « Pleins feu sur Qu  bec » qui a   t   pr  sent  e le 29 octobre dernier, sur les ondes de TVA.

Les   l  ves de francisation ont eu la chance de discuter avec des   l  ves de l'Aubier lors d'une activit   d'  change qui fut fort appr  ci  e de tous.

Dans un objectif de conna  tre les besoins de francisation au sein de la communaut  , Carrefour Lotbini  re effectuera un sondage le 7 d  cembre prochain. Il sera int  ressant de regarder les r  sultats afin d'ajuster nos services.

Monsieur Th  berge mentionne en terminant que l'initiative « don de v  tements », organis  e par le personnel du 1135 fut extr  mement appr  ci  e par les   l  ves.

8.4 Int  gration sociale

Madame Turgeon mentionne l'article paru    la une du Journal de L  vis faisant part du projet d'entrepreneuriat des   l  ves du programme d'int  gration sociale. Cet article explique la formation de la petite entreprise la Bouticologie par les   l  ves.

La course des   toiles aura lieu le 27 mai 2023. Cette course se tiendra sur une distance de 5 km, mais offrira aussi une variante adapt  e de 1,5 km et aura comme lieu de d  part l'  cole Champagnat.

8.5 Enseignement    distance

Madame Isabelle Vachon mentionne qu'une des probl  matiques soulev  es en ED est la difficult   pour les   l  ves qui d  butent au premier cycle d'atteindre leur objectif scolaire. Les   l  ves de premier cycle seront dirig  s d  sormais vers les cours en pr  sentiel.

Cependant, les   l  ves actuellement inscrit au premier cycle pourront poursuivre leurs parcours.

9. Question du public

Aucune.

10. Courrier

Aucun courrier re  u et    r  pondre.

11. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

11.1 Dépôt du rapport annuel

12. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du C.É sera le 6 février 2023 à 17h30 à la salle 104 du 1172 boul. Guillaume-Couture à Lévis.

13. Levée de l'assemblée

CE 22/23-251

La levée de l'assemblée à 18h55 est proposée par madame Josée Mercier et secondée par madame Andrée Lavoie.

François Roberge
Président

Sophie Turgeon
Directrice du CÉAN